



Élus municipaux

# Où et comment rencontrer les élus ?

Les rencontres avec les élus permettent une meilleure prise en compte des attentes des Ascéens et une plus grande appropriation des projets municipaux par les habitants.



## Prendre rendez-vous

Les Ascéens peuvent prendre contact avec le secrétariat du maire, à l'Hôtel de Ville, pour organiser un rendez-vous avec un élu afin d'échanger sur des problématiques importantes.

**Contact** : 03 83 18 30 07

**[Formulaire de contact](#)**

## Réunions publiques

Des réunions publiques sont régulièrement organisées par quartier pour venir échanger et dialoguer avec les habitants sur des sujets d'aménagement du quartier ou tout autre sujet d'actualité.

## Quand ?

Les réunions publiques par quartier se déroulent au minimum une fois par an, en soirée. Les dates sont communiquées via le bulletin municipal et sur le site internet de la ville.



## Visites de quartier

Afin de dynamiser les échanges entre la municipalité et les citoyens, le maire et les élus organisent régulièrement des visites de quartiers pour aller à la rencontre des habitants de la commune.

### Comment ?

Les élus viennent sur place, dans votre rue, pour dialoguer, écouter vos préoccupations, faire part des projets en cours et échanger sur le quotidien de la ville.

### Quand ?

Les visites de quartier se déroulent plusieurs fois par an, les samedis matin. Les dates sont communiquées via le bulletin municipal et sur le site internet de la ville.

# Accueil des nouveaux habitants

**La Ville propose chaque année aux habitants ayant emménagé l'année précédente, de découvrir leur commune de manière privilégiée à travers une cérémonie d'accueil.**

Cette rencontre permet aux nouveaux arrivants d'échanger avec les élus municipaux sur les compétences et équipements gérés par la collectivité.

La cérémonie, qui se déroule en partie à la Maison des Associations, rue des Basses Ruelles, comprend :

- un café d'accueil avec discours de bienvenue et remise de supports de communication
- une présentation de la commune et de ses services
- une visite commentée de la ville en bus

La cérémonie se clôture généralement par une invitation à participer au Forum des Associations, traditionnellement organisé le même jour.

## ***Pour assister à la cérémonie d'accueil***

*Retournez simplement le coupon de participation joint au courrier d'invitation, adressé automatiquement à tout citoyen venu se déclarer en mairie comme nouvel habitant.*

Vous pouvez également **vous inscrire** directement en ligne.



## **HÔTEL DE VILLE**

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*Se rendre en mairie*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*Horaires d'affluence*